
Actes de la troisième Conférence internationale sur la Francophonie économique

VERS UNE ÉCONOMIE RÉSILIENTE, VERTE ET INCLUSIVE

Université Cheikh Anta Diop de Dakar – Sénégal, 16 – 18 mars 2022

FLUX FINANCIERS ILLICITES : QUEL IMPACT SUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN ZONE FRANC AFRICAINE¹ ?

SOULEYMANE OUONOGO

Enseignant-Chercheur à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université des
Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali.

ouane07@yahoo.fr/ouane14@gmail.com

ISSOUFOU SOUMAILA MOULEYE

Enseignant-Chercheur à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université des
Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali.

moulayee@yahoo.fr

RÉSUMÉ – Les flux financiers illicites (FFI) engendrent des pertes de recettes publiques qui sont dommageables à la croissance économique dans les pays de leur provenance. C'est ainsi que cet article évalue l'impact des flux financiers illicites sur la croissance économique dans les pays africains de la Zone Franc sur la période 1980-2015. Nous avons adopté une démarche méthodologique de simulation basée sur le Ratio de Productivité Marginale du Capital (ICOR) et la période de l'étude a été organisée en sous-période de 10 ans non chevauchants sauf la dernière qui compte six ans (2010-2015). Nos résultats montrent que les flux financiers illicites ont causé la perte de 0,5% de croissance économique en moyenne dans la Zone Franc sur les trois dernières décennies de la période de l'étude et de 0,4% de croissance économique sur la sous-période 2010-2015. Par ailleurs, les résultats indiquent que la perte de croissance économique est plus importante pour l'ensemble des pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) que celui de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) avec respectivement 0,8% et 0,4% de croissances économiques en moyenne sur les trois décennies de la période de l'étude.

Mots-clés : Flux financiers illicites, Croissance économique, ICOR.

¹ La Zone Franc Africaine comprend les huit pays de l'UEMAO à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo, ainsi que les six Etats de la CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) en plus des Comores.

Les idées et opinions exprimées dans ce texte n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne représentent pas nécessairement celles de l'OFE ou de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité de ou des auteurs.

1. Introduction

D'après les enseignements de la théorie économique orthodoxe, le capital financier devrait, en terme net, aller des pays riches vers les pays pauvres. Autrement dit, il devrait quitter les pays disposant de plus de ressources financières vers les pays qui en disposent moins, offrant ainsi à ces derniers plus d'opportunités d'investissements (Lucas, 1990).

En revanche avec l'accélération de la mondialisation financière, on assiste plutôt à un mouvement contraire des capitaux aujourd'hui. Si certains mouvements sont faits dans le respect strict des juridictions des pays concernés, d'autres par contre y échappent. C'est parmi ces mouvements illégaux de capitaux que figurent les flux financiers illicites (FFI), définis comme des fonds gagnés, transférés et/ou utilisés illégalement (Baker, 2005 ; OCDE, 2014 ; Banque Mondiale, 2016). Non seulement le phénomène est de plus en plus médiatisé, mais aussi son ampleur s'est également accentuée avec le temps dans les pays en développement (Thiao et Ouonogo, 2019).

A ce Sujet, les estimations faites par (Boyce et Ndikumana ,2012) révèlent que les flux financiers illicites ont engendré une perte de plus de 1 300 milliards de dollars sur la période 1970-2010 aux pays africains. Ces flux financiers illicites seraient plus substantiels en Afrique que dans les pays en développement d'Europe et d'Asie. Pour les FFI de la région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), de l'Amérique latine et des Caraïbes, les chiffres des travaux du Global Financial Integrity (GFI, 2013) montrent également des valeurs relatives similaires à celles trouvées par (Ndikumana, 2012), mais avec des dynamiques différentes. Ces FFI représentaient en moyenne 4,8% du PIB dans les 48 pays les moins avancés du monde sur la période 1990-2008 (PNUD, 2013). Les estimations faites par (Kar et Freitas ,2013) dans le cadre d'un rapport conjoint BAD et GFI, indiquent que les FFI étaient la principale cause de fuite de capitaux nets d'un montant de 1,2 à 1,3 mille milliards de dollars entre 1980 et 2009 (chiffres indexés sur l'inflation).

Le phénomène survient dans un contexte où les pays en développement et l'Afrique en particulier font face à de nombreux défis macroéconomiques tels que la pauvreté et les inégalités (BAD, 2018 ; Fosu, 2017), l'accès à l'éducation et autre infrastructure de base (UNESCO, 2012).

Dans les pays de la zone franc même si on constate une augmentation du PIB de 4,7% par an dans la plupart des pays depuis 1995 (Ofé, 2018), ce taux est loin de ce qui permettra à la zone d'atteindre ses objectifs en matière de développement. Ce niveau de croissance économique enregistré dans les pays de la zone pourrait s'expliquer par les flux financiers illicites car d'après les estimations de (Ouonogo ,2019), la zone Franc a enregistré une sortie illicite de ses capitaux d'un montant de 55,981 milliards de dollar US (dollar de 2010) sur la période 1974-2015. Soit une moyenne annuelle de 1,332 milliards de dollar et 2% du PIB de la zone. Le volume est plus élevé dans la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) avec 41,217 milliard de dollar, soit 981 million de dollar par an et environ 3% du PIB de cet espace en moyenne. Le Cameroun occupe la première place avec un volume de 17,771 milliards de dollar, soit 43,12% des flux financiers totaux de la Communauté. L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) enregistre 14,617 milliards de dollar et le Mali vient en tête avec 8,268 milliards de dollar (soit 56,56% des flux financiers totaux de l'Union).

En dépit de ce contexte économique, certains pays de la zone comme le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Tchad, le Cameroun font objet de préoccupations sécuritaires liées aux groupuscules armés. La problématique des flux financiers illicites trouve sa pertinence lorsqu'on s'interroge non seulement sur le mode de financement de ces groupuscules armés, mais aussi l'acquisition de biens immobiliers de certains dirigeants de ces pays dans les pays occidentaux.

Les flux financiers illicites constituent un obstacle à la croissance économique en zone franc africaine. De cette analyse émerge la question suivante : quelle est l'impact des flux financiers illicites sur la croissance économique en Zone Franc africaine ?

L'objectif de cette recherche est d'évaluer l'impact des flux financiers illicites sur la croissance économique en Zone Franc africaine.

Notre recherche est une contribution à la littérature car à notre connaissance, elle est l'un des rares travaux à analyser l'incidence des flux financiers illicites sur la croissance économique dans les pays africains de la Zone Franc.

La suite du papier est organisée de la façon suivante : dans la section 2, nous donnons un aperçu de la littérature. Les flux financiers illicites et croissance économique : quelques enseignements théoriques et empiriques. La section 3 est consacrée aux faits stylisés des flux financiers illicites et de la croissance économique dans la Zone Franc.

Dans la section 4, nous évaluons l'impact des flux financiers illicites sur la croissance économique en Zone Franc africaine. Enfin dans la section 5, nous présentons une conclusion et des implications de politiques économiques.

Les données sur les flux financiers illicites proviennent de Global Financial Integrity (GFI, 2017). Pour mesurer les flux financiers illicites, la GFI utilise une méthode composite c'est-à-dire la combinaison des méthodes hot money et mauvaise facturation commerciale. Une synthèse des méthodes de mesure du phénomène est donnée en annexes (Annexe 1). Les autres données proviennent de la base des données de la Banque Mondiale (WDI, 2021).

La période de l'étude est de 1974-2015. Ce choix est justifié par la disponibilité des informations sur la variable captant des flux financiers illicites.

2. Flux financiers illicites et croissance économique : quelques enseignements théoriques et empiriques

2.1. Cadre théorique d'analyse

L'analyse des canaux par lesquels les flux financiers illicites affectent la croissance économique des pays africains de la zone franc, nous amène à examiner un modèle à inspiration keynésienne basé sur la demande.

Partons du constat qu'à quelques exceptions près, les biens d'investissement sont importés pour la plupart des pays africains de la Zone Franc. Par conséquent, cette dépendance affecte la croissance économique par son impact sur les taux d'investissement et les flux de devises étrangères (Weeks, 2014).

Considérons le modèle de Harrod-Domar (point de départ des modèles de croissance économique) qui soutient que le taux d'investissement est le principal déterminant économique de la croissance de la production à moyen terme.

Si Y est le revenu national et K le stock de capital, alors le taux de croissance potentiel peut s'exprimer ainsi :

$$g = \left(\frac{\Delta Y}{Y}\right) = \left(\frac{\Delta Y}{Y}\right) \left(\frac{\Delta K}{\Delta K}\right) = \left(\frac{\Delta K}{Y}\right) \left(\frac{\Delta Y}{\Delta K}\right) \quad (1)$$

Avec :

$$k = \frac{Y}{K} = \Delta Y / \Delta K \quad (2)$$

Par substitution, on obtient la relation de croissance suivante :

$$g = k \left(\frac{I}{Y}\right) = k\beta \quad (3)$$

Avec :

$$\beta = \frac{I}{Y} \quad (4) \quad , 0 < \beta < 1 \text{ et } 0 < k < 1$$

Le terme k est le ratio production-capital supplémentaire et représente la part de l'investissement dans le revenu national. Par exemple, si l'investissement net représente vingt pour cent du revenu national et que le ratio capital-production est d'un quart, le taux de croissance potentiel est de cinq pour cent. La réalisation de ce taux dépend de la somme des composantes de la demande exogène, de l'investissement lui-même, des dépenses publiques et de la composante externe (exportation). Le paramètre (β) est le taux d'investissement.

Nous traitons la part de l'investissement dans un modèle d'ajustement partiel où β^* est le taux d'investissement souhaité et β est le coefficient de vitesse d'ajustement.

$$\beta_t = \beta_{t-1} + \gamma(\beta^* - \beta_{t-1}), \gamma < 1 \quad (5)$$

La part d'investissement souhaitée est déterminée par la capacité d'importation. Pour faciliter la formulation de l'équation d'estimation, nous suppose que les variables entrent avec des coefficients exponentiels.

$$\beta^* = (z^*)^\alpha \quad (6)$$

z^* est la capacité d'importation qui est cohérente avec β^* . Par souci de simplification, posons :

$$z^* = z_{t-1} \quad (7)$$

$$\beta_t = \beta_{t-1} + \gamma [(z^*)^\alpha - (\beta_{t-1})]$$

$$\beta_t = (1 - \gamma)\beta_{t-1} + \gamma [(z^*)^\alpha - (\beta_{t-1})] \quad (9)$$

Le taux de croissance courant ($g_t = k\beta_t$) devient :

$$g_t = k(1 - \gamma)\beta_{t-1} + \gamma k(z^*)^\alpha \quad (10)$$

Si l'ajustement est complet à chaque période ($\gamma = 1$), le taux de croissance est déterminé par le ratio capital-production multiplié par la part d'investissement souhaitée, qui est elle-même déterminée par la capacité d'importation.

La capacité d'importation est égale à la somme des recettes d'exportation et des entrées financières nettes en pourcentage du PIB. Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, les composantes les plus importantes des flux financiers sont l'aide publique au développement et l'investissement direct étranger (pour le côté positif de la balance des paiements), et le service de la dette et les flux financiers illicites (pour le côté négatif).

En somme, la caractéristique essentielle de l'équation (9) est la détermination du taux de croissance par la disponibilité nette de devises étrangères, de flux financiers et de recettes d'exportation. Dans cette optique, les flux financiers illicites pourraient affecter la croissance économique par ces différents canaux.

2.2. Quelques enseignements théoriques

La littérature théorique retient l'investissement comme le canal par lequel les flux financiers illicites affectent la croissance économique. En effet, les flux financiers illicites entraînent une baisse de l'épargne, diminuant ainsi les ressources disponibles pour le financement de l'investissement (Jansky, 2014 ; Ndiaye, 2014 ; Ndikumana, 2009 ; Lawanson, 2007 ; Boyce et Ndikumana, 2001). D'autres travaux estiment plutôt qu'ils détériorent la bonne gouvernance par le biais de la corruption, ce qui réduit l'investissement et par conséquent la croissance économique (CEA, 2014 ; Ndikumana et Boyce, 2011a ; Ndikumana, 2006). Les flux financiers illicites réduisent les recettes fiscales, réduisant ainsi l'investissement public et par conséquent freine la croissance économique (Ritter, 2015 ; Farriol, 2014 ; Pastor, 1990).

2.3. Quelques enseignements empiriques

La relation entre les flux financiers illicites et la croissance économique dans le monde et en Afrique en particulier. Ces travaux confortent l'évidence d'une influence négative des flux financiers illicites sur la croissance économique à travers le monde.

Dans le monde, (Nkemkiafu et Tanyisoh, 2016) ont examiné l'impact des flux financiers illicites sur la croissance des économies en développement, à partir d'une régression multiple sur des données recueillies auprès de la banque mondiale et de Global Finance Integrity (GFI), ils trouvent que les FFI agissent négativement sur le produit intérieur brut, le commerce intérieur l'aide publique au développement et les investissements directs étrangers.

(Refai et al., 2015) en faisant un test de causalité de Granger sur la période 2000-2015, trouvent une relation négative et significative entre les flux financiers illicites et la croissance économique en Jordanie.

(Kar, 2014) a examiné la fuite des capitaux et les flux financiers illicites et leurs relations avec les problèmes macroéconomiques au Brésil. Ses résultats montrent que les flux financiers illicites sont le motif de la fuite de capitaux qui sont à l'origine des déséquilibres macroéconomiques et les conditions d'investissement dans ce pays.

(Wahyudi et Maski, 2012) ont étudié la relation causale entre les flux financiers illicites et la croissance économique en Indonésie de 2000 à 2009. Les résultats montrent que les flux financiers illicites ont un impact sur la croissance économique.

En Afrique, (Ndikumana, 2014), dans une étude menée sur 39 pays africains et couvrant la période 1970-2010, trouve que les fuites de capitaux ont induit une diminution de l'épargne nationale, ce qui nuit à l'accumulation du capital national. Cette incidence sur l'investissement pourrait s'expliquer par l'incertitude macroéconomique. A partir d'une méthode de simulation, l'étude révèle également que c'est 0,8% de croissance supplémentaire du PIB que ces pays ont perdu en moyenne durant la période à causes des capitaux sortis illicitement. L'auteur finit son analyse en montrant que les gains potentiels sont plus importants pour les pays producteurs de pétrole que pour les pays non producteurs. Les premiers auraient enregistré une croissance additionnelle du PIB de 3,9 % s'ils avaient intercepté la fuite des capitaux pour l'investir localement, par rapport à 2,4 % pour les seconds.

(Ogbonnaya & Ogechuckwu, 2017) en utilisant des données temporelles et la méthode des moindres carrés trouvent un effet négatif des flux financiers illicites sur la croissance économique et le développement du Nigéria au cours de la période 1980-2015.

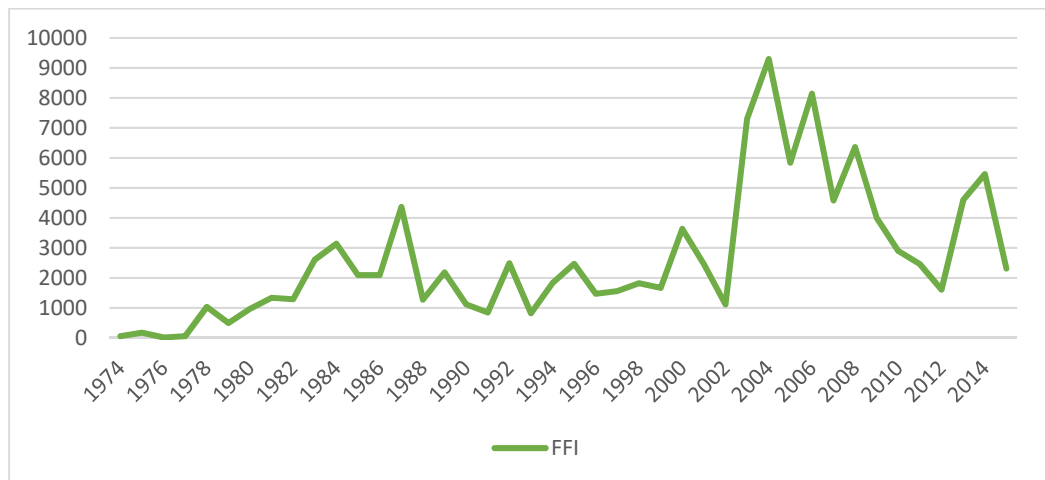
(Sugata et Kyriakos, 2011) ont analysé l'effet des flux financiers illicites en provenance de la corruption financière et administrative sur la politique fiscale. Les auteurs trouvent que la corruption financière et administrative réduit les recettes fiscales perçues auprès des familles et la productivité des dépenses gouvernementales.

3. Faits stylisés des flux financiers illicites et de la croissance économique

3.1. Faits stylisés des flux financiers illicites dans la zone Franc

Le graphique 3.1, ci-dessous montre l'évolution des Flux illicites dans la zone Franc.

Graphique 3.1 : Evolution des FFI dans la zone franc africaine sur la période 1974-2015 (millions \$ US, 2010)



Source : Les auteurs à partir des données du FMI (2017).

Tableau 3.2 : Flux financiers illicites dans les PAZF, 1974-2015 (millions de dollar 2010, moyenne, %PIB, poids)².

	Total	Moyenne	%PIB	Poids (%)
Bénin	175,40	4,18	0,38	1,2
Burkina Faso	945,90	94,59	0,27	6,47
Côte d'Ivoire	523,90	47,63	0,05	3,58
Guinée Bissau	279,47	9,02	2,64	1,91
Mali	8268,51	206,71	3,54	56,56
Niger	3748,08	89,24	2,63	25,64
Sénégal	456,30	11,13	0,19	3,12
Togo	220,23	5,24	0,47	1,51
UEMOA	14617,78	348,04	1,27	100
Cameroun	17771,35	455,68	3,39	43,12
Gabon	8434,18	301,22	3,77	20,46
République Centrafricaine	517,76	28,76	1,17	1,27
Tchad	456,30	11,13	0,53	1,11
Guinée Equatoriale	39,28	3,93	0,79	0,1
Congo.Rép.du	13998,79	466,62	8,12	33,96
CEMAC	41217,66	981,37	2,99	100
Comores	145,90	5,61	2,10	
ZF	55981,34	1332,89	2,00	

Source : Les auteurs à partir des données du FMI (2017).

Au regard des données du tableau 3.3, la ZF a enregistré une sortie illicite de ses capitaux d'un montant de 55,981 milliards de dollar US (dollar de 2010) sur la période 1974-2015.

Soit en moyenne 1,332 milliards de dollar et 2% du PIB de la Zone par an. Le volume est plus élevé dans la CEMAC avec 41,217 milliards de dollar, soit 981 millions de dollar par an et environ 3% du PIB en moyenne. Le Cameroun occupe la première place avec un volume de 17,771

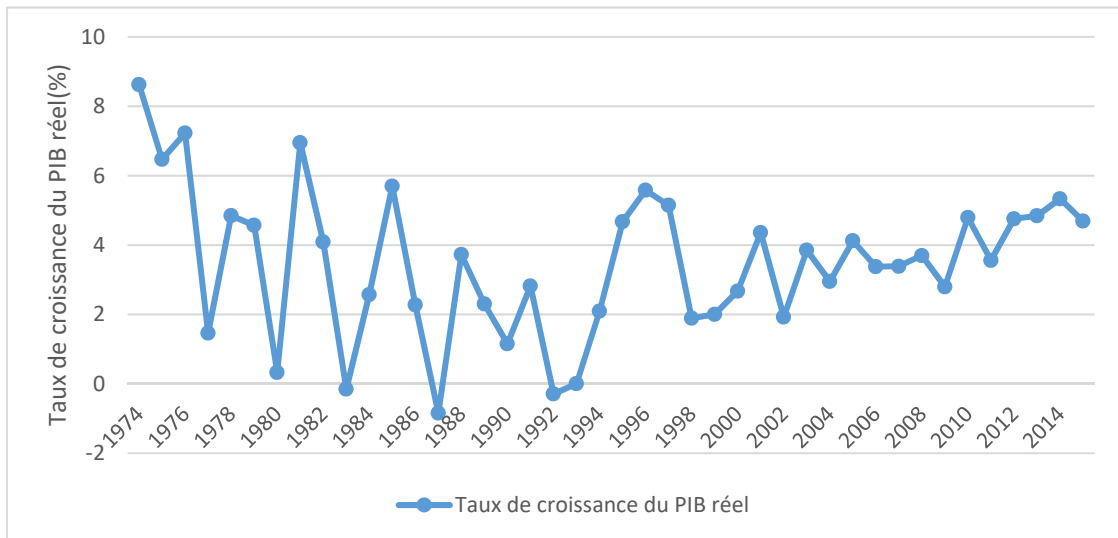
² La période est de 1974-2015 pour tous les pays, excepté : le Burkina Faso (2005-2015) ; la Côte d'Ivoire (2005-2015) ; la Guinée Bissau (1982-1997 ; 2001-2015) ; le Mali (1975-2014) ; le Niger (1974-2015) ; le Sénégal (1974-2014) ; le Togo (1974-2015) ; le Cameroun (1977-2015) ; le Gabon (1978-2005) ; la République Centrafricaine (1977-1994) ; le Tchad (1974-2014) ; la Guinée Equatoriale (1987-1996) ; la République du Congo (1978-2007) ; Comores (1980-1995 ; 2003-2012).

milliards de dollar, soit 43,12% des flux financiers totaux de la communauté. Ce résultat n'est pas surprenant car l'échantillon retenu pour cette zone est majoritairement composé de pays exportateurs de pétrole (Cameroun, Gabon, Tchad, République Démocratique du Congo). Par ailleurs l'UEMOA enregistre 14,617 milliards de dollar et le Mali vient en tête avec 8,268 milliards de dollar (soit 56,56% des flux financiers totaux de l'Union).

3.2. Faits stylisés de la croissance économique dans la zone Franc

Le graphique ci-dessous montre l'évolution en moyenne du taux de croissance du PIB réel de la zone Franc.

Graphique 3.2 : Evolution du taux de croissance du PIB réel de la zone Franc, 1974-2015



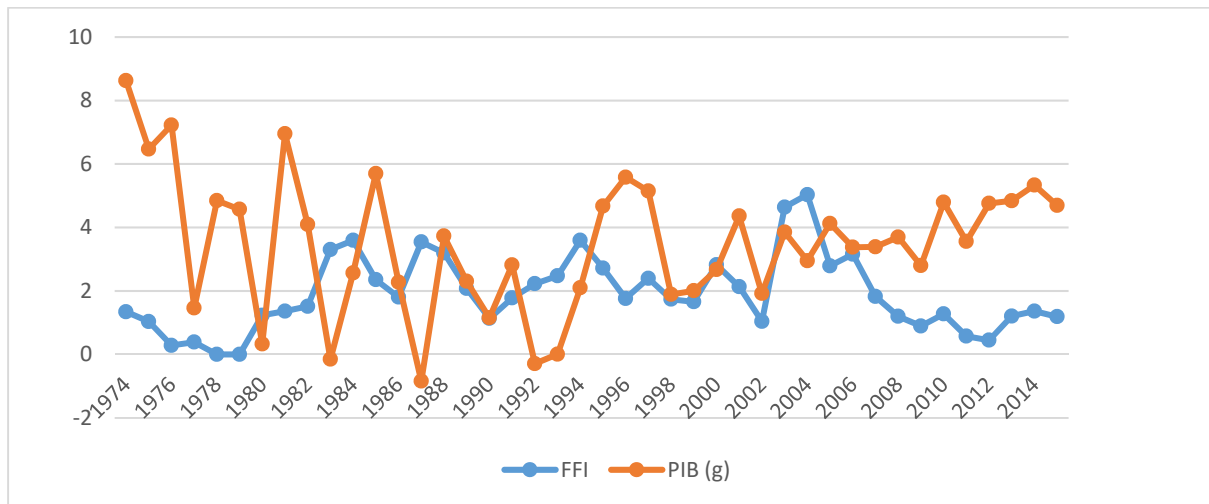
Source : Réalisé par les auteurs à partir des données de la Banque Mondiale, *World Development Indicators 2018*.

Le graphique 3.2 montre l'évolution du PIB réel dans la zone Franc sur la période 1974-2015. Le taux de croissance du PIB réel dans la zone Franc a évolué en dent de scie sur la période, néanmoins quelques faits majeurs marquent son évolution. Les années 1980 marquent une chute progressive du taux de croissance dans la zone. Cela pourrait s'expliquer par la crise de la dette qu'a connue la plus part des pays de la zone. Après cette période, il augmente progressivement pour atteindre la barre des 2% en moyenne au moins sur le reste de la période.

3.3. Evolution du taux de croissance économique et des flux financiers illicites dans la Zone Franc de 1974 à 2015

Le graphique 3.3, ci-dessous met en lumière la relation entre les flux financiers illicites et le taux de croissance économique.

Graphique 3.3 : Evolution du taux de croissance et des flux financiers illicites dans la Zone Franc sur la période 1974-2015



Source : Réalisé par les auteurs à partir des données de la Banque Mondiale, *World Development Indicators 2018*.

Il ressort du graphique 3.3 que le taux de croissance et les flux financiers illicites ont évolué dans le sens contraire sur l'ensemble de la période de l'étude. Les périodes de fortes croissances économiques dans la Zone se sont manifestées par une baisse du volume des flux financiers illicites et vis versa.

4. Simulation de l'impact des flux financiers illicites sur la croissance économique en Zone Franc

4.1. Stratégie empirique

La méthodologie utilisée pour évaluer l'impact des flux financiers illicites sur la croissance économique en Zone Franc Africaine est basée sur une simulation calquée des travaux de (Ndikumana, 2014 ; Nkurunziza, 2013 ; BAD et al., 2012).

4.1.1. Présentation de la méthode

Le papier part du principe que l'investissement est un moteur important de la croissance de long terme. Donc toute augmentation de celui-ci stimule la croissance. Sur cette base on n'estime que la croissance supplémentaire pouvant être générée par ces capitaux que l'on aurait « récupérés » et investis sur le marché intérieur.

Sous l'hypothèse que si ces capitaux étaient localement investis, cela expliquerait une hausse nette de l'investissement national, boostant le niveau de production à un niveau supérieur aux valeurs observées.

On suppose également que ces capitaux investis localement produisent les mêmes résultats que l'investissement observé en termes de production additionnelle. C'est ce qui explique l'utilisation du ratio de productivité marginale du capital (ICOR), obtenu à partir des valeurs observées de l'investissement national et de la croissance du PIB réel. L'analyse est inspirée du modèle du déficit de financement utilisé dans les prévisions et simulations stratégiques des grands modèles nationaux et internationaux y compris par la Banque mondiale (Ndikumana, 2014).

4.1.2. Les limites de la méthode

Selon (Easterly, 1999), cette méthode présente deux insuffisances majeures. La première est que la méthode considère que chaque dollar nouveau investi ne produit pas une croissance supplémentaire et qu'il existe une relation linéaire entre investissement et croissance qui serait incorporée dans l'ICOR.

Comme évoqué par (Ndikumana, 2014), nous contournons ce problème en utilisant les données sur l'investissement et la croissance observées. Celles-ci permettent de régler la préoccupation selon laquelle l'environnement macroéconomique (mauvaises politiques et l'instabilité) de certains pays pourrait être à l'origine de la fuite illicite des capitaux. Une telle situation diminue le rendement de l'investissement national. Un ajustement des Flux Financiers Illicites sur la base des rendements réels de l'investissement national permet donc de trouver une marge pour la simulation de la croissance sacrifiée causée par les flux financiers illicites.

La seconde critique concerne la précision des estimations ponctuelles. Ce problème est plus ou moins réglé lorsque l'estimation des effets est faite sur une longue période. Au regard de ces critiques l'interprétation des résultats de simulation nécessitent une prudence. A l'instar de (Ndikumana, 2014), les résultats ne sont qu'indicatif et ne prévoient pas avec certitude les effets des Flux financiers illicites sur la croissance. Les simulations servent à fournir un ordre de grandeur plutôt que des estimations précises de ces effets.

4.1.3. Formulation de la méthode

Il s'agit d'une méthode à trois étapes :

Le calcul de l'ICOR constitue la première étape. Celui-ci mesure le montant de l'investissement nécessaire pour produire une unité supplémentaire de production ou de PIB. Pour un pays i à la période t , en raison des valeurs observées de l'investissement (I), du PIB et de la croissance du PIB(g), l'ICOR est égal :

$$ICOR_{it} = \frac{\text{Investissement annuel}}{\text{Hausse annuelle du PIB}} = \frac{\left(\frac{I_{it}}{PIB_{it}}\right)}{g_{it}} \quad (11)$$

Puisque la croissance peut être négative pour certaines périodes, l'ICOR peut aussi être négative ce qui n'a pas de sens. C'est pourquoi nous ne considérons pas des observations ayant un ICOR négatif dans la simulation. En outre l'ICOR peut présenter des valeurs annuelles considérables à causes de la volatilité de la croissance et de l'investissement. Cela provoque une volatilité de l'estimation des effets sur la croissance. Nous résolvons ce problème en utilisant des médianes de l'ICOR sur une période au lieu des valeurs annuelles estimées.

En d'autres termes nous utilisons des médianes décennales de l'ICOR sur la période 1980-2015, organisées en période de 10 ans non chevauchantes sauf la dernière période qui compte six ans (2010-2015). La seconde étape consiste à calculer le PIB potentiel. Pour cela nous calculons d'abord la production additionnelle résultant de l'investissement des capitaux sortis illicitement sur le marché intérieur. Nous faisons l'hypothèse que ces capitaux produiraient pour chaque dollar investi, un même résultat que celui de l'investissement observé.

Cette production additionnelle est calculée comme suit :

$$\Delta PIB_{it}^* = \frac{FFI_{it}}{ICOR_i} \quad (12)$$

Le PIB potentiel, c'est-à-dire le niveau de production qui serait atteint si les Flux Illicites étaient localement investis est obtenu par :

$$PIB_{it}^* = PIB_{it} + \Delta PIB_{it}^* \quad (13)$$

La dernière étape consiste à calculer le taux de croissance potentielle de la production issue de l'investissement des capitaux sortis illicitement dans le pays. Ce taux de croissance potentiel est calculé pour chaque année en comparant la production potentielle à celle observée. Ensuite sur une période de T années données, nous obtenons la moyenne du taux de croissance additionnelle du PIB, résultant de l'investissement sur le marché intérieur des capitaux sortis illicitement du pays comme suit :

$$g_t^* = \frac{\sum_0^T \frac{PIB_t^* - PIB_t}{PIB_t} \times 100}{T} \quad (14)$$

T=10 ans pour toutes les périodes, sauf la dernière qui compte six années.

4.2. Interprétations et discussions des résultats

Les tableaux 4.2.1 et 4.2.2, montrent les résultats de simulation par décennie sur la période 1980-2015.

Ils montrent la croissance économique moyenne additionnelle résultant de l'investissement des capitaux sortis illicitement dans les pays de la Zone Franc. En raison de la volatilité de l'ICOR et donc de la croissance potentielle, nous donnons également le taux médian.

Tableau 4.2.1 : Croissance additionnelle du PIB résultant de l'investissement domestique des flux financiers illicites dans la Zone Francophone (ZF)³ par décennie.

	PIB réel (dollar de 2010, moyenne)	PIB potentiel (dollar de 2010, moyenne)	Croissance réelle du PIB (% , moyenne)	Croissance additionnelle du PIB (% , moyenne)	Croissance additionnelle du PIB (% , médiane)
1	2741,944	2969,351	2,8	0,5	0,1
2	3542,329	3739,626	4,9	0,4	0,3
3	3706,557	5615,806	4,6	0,6	0,1
2010-2015	12349,572	12109,894	4,2	0,4	0,1
Ensemble des trois décennies	3330,277	4108,261	4,0	0,5	0,2

Source : Les auteurs sur Excel à partir des données du GFI(2017).

³ Pour des raisons de données la Centrafrique et le Tchad sont exclu de l'échantillon.

D'après le tableau 4.2.1 ci-dessus, la zone Franc a enregistré en moyenne un taux de croissance annuelle de 4% sur les trois décennies (1980-2009). Pendant cette même période, la Zone a perdu une croissance moyenne de 0,5%, soit un taux médian de 0,2%. Le manque à gagner de croissance économique pour la sous-période 2010-2015 de l'échantillon s'établit à 0,4%. Ce résultat confirme les travaux de (Ndikumana, 2014) concernant la perte de croissance économique engendrée par la fuite illicite de capitaux pour les pays africains. L'auteur a montré dans son analyse que sur la période 1970-2010, l'Afrique a perdu en moyenne 0,8% de croissance économique à cause de la fuite des capitaux. La différence du manque à gagner en termes de croissance entre notre résultat et celui de (Ndikumana, 2014) pourrait s'expliquer non seulement par la période de l'étude ou la taille de l'échantillon, mais également par le fait que ce dernier considère la fuite des capitaux au sens large du terme, tandis que notre analyse est portée sur les flux financiers illicites qui ne sont qu'une composante de la fuite des capitaux.

Il ressort des tableaux 4.2.2 et 4.2.3, ci-dessous que la perte de croissance provoquée par les flux financiers illicites est plus important pour l'ensemble des pays de l'espace CEMAC que celui de l'UEMOA avec respectivement en moyenne des taux de 0,8% et de 0,4% sur les trois décennies de la période de l'étude. Ce résultat n'est pas anodin car les flux financiers illicites en provenance de la CEMAC dépassent largement ceux de la zone UEMOA (cf. Tableau 3.2, p.9). Une explication plausible à cela est le poids des pays producteurs de pétrole que compose la CEMAC⁴.

Tableau 4.2.2 : Croissance additionnelle du PIB résultant de l'investissement domestique des flux financiers illicites dans l'UEMOA par décennie

	PIB réel (dollar de 2010, moyenne)	PIB potentiel (dollar de 2010, moyenne)	Croissance du PIB réel (% moyenne)	Croissance additionnelle du PIB (% moyenne)	Croissance additionnelle du PIB médiane)
1	2561,919	1952,092	2,1	0,6	0,1
2	3444,333	2900,396	3,1	0,5	0,2
3	3604,304	4554,519	3,1	0,1	0,0
2010-2015	10949,433	10985,214	4,8	0,4	0,1
Ensemble des trois décennies	3203,519	3135,669	3,3	0,4	0,1

Source : Les auteurs à partir des données du GFI (2017).

⁴ Sur les six pays que compose l'échantillon CEMAC, cinq sont producteurs de pétrole (Cameroun, République du Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad). Par contre seulement deux (Côte d'Ivoire, Niger) sur les huit pays de l'échantillon UEMOA.

Tableau 4.2.3 : Croissance additionnelle du PIB résultant de l'investissement domestique des flux financiers illicites dans la CEMAC par décennie.

	PIB réel (dollar 2010, moyenne)	PIB potentiel (dollar 2010, moyenne)	Croissance réelle du PIB (% , moyenne)	Croissance additionnelle du PIB (% , moyenne)	Croissance additionnelle du PIB (% , médiane)
1	3751,394	4325,695	4,0	0,3	0,2
2	4565,782	4578,855	9,5	0,3	0,3
3	4775,986	9468,822	8,048	1,8	0,4
2010-2015	18094,436	18986,995	3,5	0,1	0,2
Ensemble des trois décennies	4364,387	6124,457	6,3	0,8	0,3

Source : Les auteurs à partir des données de GFI (2017).

5. Conclusion et implications de Politique économique

Cet article a évalué la perte de croissance économique engendrée par les flux financiers illicites dans la Zone Franc sur la période 1974-2015. A l'aide d'une méthode de simulation basée sur l'ICOR, les résultats ont montré que les flux financiers illicites ont provoqué en moyenne une perte de 0,5% de croissance économique. Les pertes sont plus importantes pour les pays producteurs de pétrole avec 0,2% de croissance médiane. L'espace communautaire CEMAC de l'échantillon est la plus touchée par cette perte de croissance avec un taux moyen de 0,8%. Ce résultat n'est pas surprenant car les flux financiers illicites de cet espace communautaire étaient plus importants que ceux de l'UEMOA (avec 41,217 milliards de dollar contre 14,617 milliards de dollar US).

Vu les conséquences néfastes des flux financiers illicites sur la croissance économique de la zone franc, la mise en œuvre de mesures visant à les combattre s'avère nécessaire. Ces mesures s'étendent aux pays d'origines et destinataires c'est-à-dire où les flux financiers illicites trouvent refuge.

Les pays d'origine des flux financiers illicites doivent mettre en place des juridictions solides et veiller à l'application de ces lois afin d'enrayer les flux illicites liés au commerce, à la corruption

et à l'évasion fiscale. Le contrôle dans le processus d'exploitation du pétrole est aussi nécessaire pour les pays pétroliers. Par exemple, encourager les citoyens à fournir les informations sur les soupçons d'activités de blanchiment d'argent ; renforcer les cadres législatifs et réglementaires sur les prix de transferts en établissant des liens avec des initiatives telles que les inspecteurs des impôts sans frontières s'il en existe, dans le cas échéant en créer.

Les pays refuges de ces flux financiers illicites considérés comme les paradis fiscaux doivent appliquer les règles fiscales et rapatrier ces fonds illégaux vers leurs origines. Ces pays qui sont en général les pays Occidentaux doivent apporter assistance technique et consultative aux pays d'origines. Par exemple, aider les pays d'origine à accéder à l'entraide judiciaire (coopération juridique / judiciaire entre les États) ; renforcer la capacité d'utiliser les instruments d'échange d'informations à des fins fiscales pour ces pays exportateurs de flux financiers illicites ; soulever ces questions dans leur dialogue politique avec les pays partenaires ; aider les organisations de la société civile des pays en développement à demander des comptes à leurs dirigeants.

ANNEXES

Tableau 1 : Synthèse des modèles théoriques de mesure des flux financiers illicites

Sources	Modèles	Forces	Limites	Auteurs
Balance des paiements	Méthode résiduelle	Techniquement fiable ; Disponibilité des données.	Capte plutôt les fuites de capitaux.	Ndikumana(2010 ; 2011b ; 2012) NOU (2009) Kar et Cartwright-Smith (2008)
	Hot money	Techniquement fiable ; Disponibilité des données	Reste inexpliqué de la balance des paiements. -« Fourre-tout » pouvant comprendre des fonds licites.	Kar et Freitas (2012) Loukine (1998) Sicular (1998) Claessen et Naudé (1993) Cuddington (1986)
Commerce frauduleux	Prix de transfert abusif	Capte les FFI issus de l'évasion fiscale	Disponibilité de données	Christian Aid(2009) Tax Justice Network (207)
	Mauvaise tarification commerciale	Capte les FFI en provenance du commerce	Divergence des statistiques commerciales	Cobham et al.,(2014) Hogg et al.,(2010) Kar et Cartwright-Smith (2010)
Autres	Modèle composite	Capte les FFI dans différentes sources.	Risque de capter la fuite de capitaux.	Kar et Freitas (2013)

	Modèle Walker	Capte les blanchiments d'argent	Difficulté de mesurer -Crédibilité de l'estimation	Walker et Unger (2009) Walker (1992)
	Enquetes et proxy	Acquisition illicite de biens	Disponibilité des données	Unger (2007) Baker (2005) Goredema (2005)

Source : L'auteur sur la base de la littérature.

Tableau 2 : Les pays de l'échantillon

Bénin	Cameroun
Burkina Faso	Gabon
Côte d'Ivoire	Guinée Equatoriale
Guinée Bissau	République Centrafricaine
Mali	République du Congo
Niger	Tchad
Togo	
Sénégal	

References

- AfDB.2018. « Economic Outlook in Africa », *African Development Bank 2018*.
- AfDB.2016. « Strategic Framework and Action Plan on the Prevention of Illicit Financial Flows in Africa (2016–2020) », 2016.
- AfDB., OECD., ECA & PNUD.2012. « African Economic Outlook », Paris and Tunis: *OECD Publications*.
- Baker, R. 2005. *Dirty money at work*, In: New Jersey (Eds.), *Capitalism Achilles Heel: Dirty Money and How to Renew the Free-Market System* : published by *John Wiley & Sons*, pp.48-132, 2005.
- Beja, E. Jr.2007. « Capital Flight and Economic Performance ». *Munich Personal RePEc Archive.Paper*, No. 4885, Munich.
- Boyce, J. & Ndikumana, L.2001. « Is Africa a Net Creditor? New Estimates of Capital Flight from Severely Indebted Sub-Saharan African Countries.1970-1996 ». *Journal of Development Studies*, 38(2), pp. 27-56.
- Boyce,J,K., & Ndikumana,L.2012. « Capital Flight from Sub-saharan African Countries: Updated Estimates, 1970-2010 », PERI Research Report. Amherst, MA: *Political Economy Research Institute, University of Massachusetts-Amherst*,2012.
- CEA.2014. « Rapport intérimaire du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d’Afrique », s.l.: s.n.
- Christian Aid. 2009. « The missing millions: The cost of tax dodging to developing countries supported by the Scottish government », London: *Christian Aid*.
- Claessens, S., & Naudé, D.1993. « Recent Estimates of Capital Flight », *Working Paper*, n° 1186, Washington: World Bank, September.
- Cobham, A., Jansky,P., & Prats, A. (2014). « Estimating Illicit flows of capital via trade mispricing: A forensic analysis of data on Switzerland », *working paper*, n° 350, January, 1-34.
- Cuddington, J, T. 1986. « Capital flight: Estimates, issues, and explanations », *Princeton Studies in international Finance*, n° 58, Princeton N.J.: Princeton University.
- Domar, E, D.1946. « Capital expansion, rate of growth, and employment », *Journal of the econometric society*.14 (2). 137-147.
- Easterly, W.1999. « The ghost of financing gap. Testing the growth model used in the international financial institutions », *Journal of Development Economics*, vol. 60, n° 2, December, 423-438.
- Farriol, B.2014. « Conséquences économiques, financières et sociales de l'économie non déclarée », s.l.: *Journaux officiels*.
- Fosu, A, K. 2017. « Growth, Inequality, and Poverty Reduction in Developing Countries: Recent Global Evidence », *Research in Economics*, vol.71, n° 2, April-June, 306–336.
- GFI .2017. « Illicit financial flows to and from developing countries: 2005–2014 », Washington DC: GFI, 2017.
- Goredema, C .2005. « Measuring money laundering in Southern Africa », *African Security Review*, vol 14, n° 4, July, 27-37.

Habarurema, J, D. (2018), « Croissance économique des pays africains francophones », dans *Situation économique en Afrique francophone : enjeux et perspectives*, la Francophonie économique 1. Université de Montréal, pp.6-30, 2018.

Harrod,R,F.1939. « An essay on dynamic theory », *The Economic Journal*, 49(193), 14-33.

Hogg, A.,Baird, R., Matthiason.N., & Cobham, A. 2010. « Blowing the whistle: Time's up for financial secrecy », London: *Christian Aid*.

International Monetary Fund.1992. « Balance of Paiement Manuel », Part I, Washington DC: IMF, 1992.

Jansky, P.2014. « Updating the rich countries'Commitment to development: How they Help Poorer Ones Through Curbing Illicit Financial Flows. Springer Science plus Business », Volume 124, pp. 43-65.

Kar, D & Cartwright-Smith, D.2010. « Illicit Financial Flows from Africa: Hidden Resource for Development », *Global Financial Integrity*, Washington, DC.

Kar, D & Cartwright-Smith, D. 2008. « Illicit Financial Flows from Developing Countries: 2002-2006 », *Global Financial Integrity*, Washington, DC.

Kar, D & Freitas,S. 2012. « Illicit Financial Flows from Developing Countries: 2001-2010 », *Global Financial Integrity*, Washington, DC.

Kar.D & Freitas,S. 2013. « Russia: Illicit Financial Flows and the Role of the Underground Economy », *Global Financial Integrity*, Washington, DC.

Kar, D. and Leblanc, B. 2014. « Illicit Financial Flows from Developing Countries: 2002-2011 », *Global Financial Integrity*, Washington D.C.

Lawanson, A.2007. « An econometric analysis of capital flight from Nigeria: A portfolio approach », *African Economic Research Consortium (AERC).Research Paper* , Issue 166.

Loukine, K. 1998. « Estimation of Capital Flight from Russia: Balance of Payments Approach », *The World Economy*, vol 21, n° 5, January, 603–611.

Lucas, R. 1990. « Why Doesn't Capital Flow from Rich to Poor countries? », *American Economic Review*, 80(2), pp. 92-96.

Ndiaye, A.2014. « Capital flight from the Franc Zone », *AERC Research Paper*, Volume 269.

Ndikumana, L.2006. « Corruption and Pro-Poor Growth Outcomes: Evidence and Lessons for African Countries », *PERI Working Paper*, Issue 120.

Ndikumana, L.2009. « Capital Flight in Kenneth Reinert and Ramkishen Rajan (eds.) », *The Princeton Encyclopedia of the World Economy*.

Ndikumana, L. 2013. « Capital Flight and Tax Havens: Impact on Investment and Growth in Africa », *Contribution to the European Development Network(EUDN)*, pp. 11-13.

Ndikumana, L. 2014. « Fuite des Capitaux et paradis fiscaux:Impact sur l'investissement et la croissance en Afrique ». *Revue d'économie du Développement*, vol 22, n° 2, february, 113-141.

Ndikumana,L & Boyce, J .2011a. « Africa's Odious Debts : How Foreign Loans and Capital Flight Bled a Continent ».published by: *Zed Books*, London.

Ndikumana, L & Boyce, J. 2011b. « Capital flight from sub-saharan African countries: Linkages with external borrowing and policy options », *International Review of Applied Economics*, n° 25, vol 2, mai, 149-170.

Ndikumana, L & Boyce, J. 2010. « Measurement of Capital Flight: Methodology and Results for Sub-Saharan African Countries », *African Development Review*, vol 22, n° 4, December, 471- 481.

Ndikumana, L & Boyce, J. 2008. « New Estimates of Capital Flight from Sub-Saharan African Countries: Linkages with External Borrowing and Policy Options », *Working Paper*, n° 166, avril, University of Massachusetts.

Nkemkiafu, A.G. & Tanyisoh, E.A. 2016. « Illicit Financial Flows and growth of Developing Countries », *American Journal of Business, Economics and Management*, n° 4, vol 3, June, 16-23.

Nkurunziza, J. D. 2013. « Capital Flight and Poverty Reduction in Africa ». in Ajayi, S. I. and L. Ndikumana (eds.), *Capital Flight from Africa: Causes, Effects and Policy Issues Oxford, UK: Oxford University Press*, pp. 81-110.

NOU (Norges Offentlige Utredninger). (2009). «Independent Commission on Capital Flight from Poor Countries on Tax Havens and Development: Status, Analysis and Measures», *Official Norwegian Reports*, vol 19, n° 2009, February.

OECD (2014). «Illicit financial flows from developing countries: Measuring OECD responses». Paris: OECD, 2014.

Ofé. (2018) « Situation économique en Afrique francophone : Enjeux et perspectives ». *Rapport numéro 1*.

Ogbonnaya, A. & Ogechuckwu, O., 2017. Impact of Illicit Financial Flows on economic Growth and development: Evidence from Nigeria. *International Journal of Innovation and Economic Development*, 3(4), pp. 19-33.

Ouonogo, S., 2019. Mesure et évolution des flux financiers illicites dans la zone franc. *Dans Enjeux et perspectives économiques en Afrique francophone (Dakar, 4-6 février)*.

PNUD (2011). «Rapport sur le développement humain 2011». New York, USA.

Pastor, M., (1990). Capital Flight from Latin America. *World Development*, 18(1), pp. 1-18.

Reuter, P (2012). «Draining Development? Controlling Flows of illicit Funds from Developing Countries», *World Bank*, n° 66815, Washington, DC.

Ritter, I., (2015). «Illicit Financial Flows: An Analysis and some Initial Policy Proposals», s.l.: Friedrich-Ebert-Stiftung.

Sicular, T. (1998). « Capital Flight and Foreign Investment: Two Tales from China and Russia». *World Economy* 21, vol 1998, n° 5, March, 589-602.

Tax Justice Network. 2007. « Closing the floodgates—collecting tax to pay for development (Commissioned by the Norwegian Ministry of Foreign Affairs and Tax Justice Network) », *Tax Justice Network*, London.

Thiao, A. & Ouonogo, S. 2019. « Determinants des flux financiers illicites en Afrique subsaharienne ». *Ann. Univ. Lomé, série Sc. Eco. Et Gest*, Volume XIV, pp. 22-33.

UNESCO .2012. « Global Monitoring Report on Education for All, Youth and Skills: Workplace Education », DESD Monitoring & Evaluation, United Nations Educational.

Unger, B. 2007. « Ways of quantifying money laundering. The Scale and Impacts of Money Laundering ». *Cheltenham, UK: Edward Elgar.*

Walker, J. 1992. « Estimates of the Costs of Crime in Australia », *Australian Institute of Criminology*, Trends and Issues, n° 39, August.

Walker, J & Unger, B.2009. « Measuring Global Money Laundering: The Walker Gravity Model », *Review of law and Economics*, vol 5, n° 2, December, 821-853.

Weeks, J.2014. « Macroeconomic impact of capital flight in Sub-Saharan Africa», *School of oriental and African Studies, University of London.*

World Bank.2016. «The World Bank Group's response to illicit financial flows: A stocktaking », Washington DC: World Bank, 2016.

Young, A. 2012. « The African growth miracle». *Journal of Political Economy*, vol 120, n° 4, 696-739.